

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL VIII.

MONTREAL, 23 JUILLET 1898.

No. 183

SOMMAIRE :

Remplissons nos promesses, *Vieux Rouge*

— Services rendus à l'Empire —

— L'Odyssée d'un Marmiton, *Franc*

— Chez les frères — Bibliographie —

Le Catholicisme en Russie, *Jean de**Bonnefon* — FUILLETON : De touteson âme, *René Bazin*

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco.] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser à No 157 rue Sanguinet.

Remplissons nos Promesses

L'honorable Wilfrid Laurier a reçu la célèbre médaille du Cobden Club, laquelle lui fut accordée lors des fêtes du Jubilé "pour services rendus à la cause du libre échange." Cette médaille n'est pas sans valeur intrinsèque, car on nous assure qu'elle est en or massif et d'un diamètre double de celui d'un dollar d'argent américain. Mais pour l'honorable Wilfrid Laurier, qui déclarait que "le royaume des libéraux n'était pas de ce monde," cela ne peut être qu'un détail insignifiant. Ce qui a dû l'intéresser davantage c'est la fière devise que porte cette médaille: "Faith, Truth, Peace and Prosperity."

"Foi et Vérité! Paix et Prospérité!" voilà bien une devise qui convient au parti libéral; mais l'honorable Wilfrid a-t-il pu s'empêcher de se demander comment les anciens conservateurs, les aventuriers politiques qu'il a choisis pour être ses collègues ont pu s'en rendre dignes.

Foi! Vérité! Est-ce à cela que M. Tarte pensait quand, suivant son propre

aveu, il mentait aux Chambres sur l'origine de l'argent qui a servi à acheter la *Patrie*.

Foi! Vérité! Est-ce bien la vertu que pratiquaient ceux qui trompaient à la fois ce pauvre Chapleau et les vieux libéraux.

Paix et Prospérité! Nous en avons un peu, mais, en vérité, le gouvernement peut-il s'attribuer le moindre mérite sur ce point? Au contraire, l'honorable Wilfrid Laurier ne déclarait-il pas au temps des conservateurs, — alors qu'il y avait aussi de bonnes années, — que les taxes excessives prélevées par le gouvernement enlevaient au peuple une partie de la prospérité qu'il ne devait qu'à des causes naturelles. Et cette politique injuste qu'il condamnait si sévèrement, ne la suit-il pas lui-même aujourd'hui?

En quoi les impôts ont-ils été réduits?

Quels sont les articles nécessaires à la vie de l'ouvrier dont les prix ont été réduits par la révision du tarif?

Mais il fallait à Joseph-Israel de l'argent pour ses affaires. Il fallait de grandes entreprises pour permettre au beau-père Gauthier et au cousin Robillard de toucher leur petite commission.

Et voilà pourquoi on inflige aux libéraux sincères, à ceux qui ont lutté pour le triomphe des principes, la honte de voir tous ces principes reniés ouvertement par les ministres qu'ils ont portés au pouvoir.

Mais comment l'honorable Wilfrid Laurier a-t-il pu accepter une médaille pour services rendus "à la cause du libre échange," quand il connaît mieux que personne la conduite de ses collègues? Il est vrai qu'un des ministres actuels disait un jour: "Laurier ne comprend rien dans la question du tarif." Pourtant avant les élections il s'en était expliqué bien claire-

ment et il ne peut avoir oublié ses promesses, ni celles de ses amis. Ce n'était pas des promesses vagues ni susceptibles d'une double interprétation comme les déclarations sur la sempiternelle question des écoles, et ceux qui y ont cru, c'est-à-dire l'électorat libéral, sont en droit de se demander aujourd'hui quelle sorte d'hommes sont les ministres.

Prenons par exemple le sucre. A-t-on assez crié avant les élections contre les monopoleurs, "la combine" des sucriers, qui s'enrichissaient des sueurs du peuple et qui allaient ensuite se bâtir des châteaux en Ecosse.

On cria si fort, l'opinion publique se fit si bien comprendre, qu'un jour M. Foster se vit forcé de réduire la taxe sur le sucre. Mais l'hon. Wilfrid Laurier et ses amis ne furent pas satisfaits. Il fallait une plus grande réduction.

Le farouche M. Charlton déclarait que le tarif réduit allait mettre \$1,500,000 par an dans la poche des raffineurs et M. McMullen et M. Mills renchérisaient sur ces dires.

Mais il y a plus. L'honorable Wilfrid Laurier lui-même s'expliquait bien précisément à ce sujet dans son grand discours programme du Windsor Hall. Il racontait l'aventure des raffineurs anglais qui étaient allés trouver Lord Salisbury pour se plaindre de la concurrence que leur faisaient les sucriers allemands. Le premier ministre de la Grande-Bretagne avait répondu: "— Vous me dites que vu les subventions données par le gouvernement allemand aux exportateurs de sucre de ce pays, le sucre allemand est vendu au peuple anglais à un prix au-dessous du coût de revient. Si tel est le cas je ne vois pas que le peuple anglais ait droit de se plaindre beaucoup."

Et l'honorable Wilfrid Laurier applaudissait à cette réponse; il déclarait solennellement qu'il suivrait cette politique.

Eh bien! qu'en est-t-il? A la dernière session l'honorable M. Fielding élevait les droits sur le sucre et il donnait en même temps avis à tous les manufacturiers que la "vigilance serait le prix de la protection pour eux."

Voilà la politique de brocantage que l'on offre, que l'on nous impose après d'aussi belles promesses.

Croit-on que l'électorat libéral est composé d'esclaves? Croit-on que le peuple ne voit pas ces voltes-face ou qu'il ne s'en soucie pas?

Le peuple est venu aux libéraux parce qu'il avait confiance dans le programme qu'ils annonçaient. Il en demande aujourd'hui la réalisation. Pour lui, il y a plus qu'une question de patronage: il y a la question de principe et de bonne foi. Il ne donnera pas deux fois sa confiance à ceux qui l'auront aussi sciemment trompé.

Si l'honorable Wilfrid Laurier persiste à s'entourer de collègues qui veulent continuer la politique qu'ils suivaient alors qu'ils étaient dans les rangs du parti conservateur, il n'aura pas de reproches à faire aux libéraux qui refuseront de s'attacher à son char.

VIEUX ROUGE.

CES PAUVRES POITRINAIRES

Combien de poitrinaires auraient échappé au triste état dans lequel ils se consomment, s'ils avaient fait usage du BAUME RHUMAL, ce précieux remède, quoiqu'il en soit, leur sera toujours salutaire.

89

Services rendus à l'Empire

Il y a une quinzaine d'années le parti libéral était encore le parti libéral. Quoique dans l'opposition il faisait une vigoureuse campagne en faveur des idées démocratiques et de l'indépendance du Canada, Joseph-Israël Tarte, le premier Canadien français qui soit entré dans la Ligue de la Fédération Impériale, n'avait pas encore commencé à exercer son influence néfaste sur nos chefs.

Or, en ce temps-là, M. J. X. Perreault qui avoit encore toutes les illusions de la jeunesse et son franc-parler — il n'était pas question alors d'exposition universelle à Paris — publiait une petite revue intitulée: *Canadian Emigration*. Dans un des plus vigoureux articles de cette publication que nous avons relue avec curiosité, notre J. X. contait leur fait à ces horribles conservateurs qui acceptaient des décorations et des titres du gouvernement de la métropole. Il démontrait clairement que ces honneurs n'étaient jamais donnés aux hommes d'Etat Canadiens pour les services qu'ils avaient rendus à leur pays natal mais bien comme récompense de leur dévouement à l'Empire, que l'on faisait passer avant la patrie. Et l'on n'a qu'à relire les discours des chefs libéraux de l'époque et les articles des organes du parti pour s'assurer que c'était bien aussi l'opinion générale.

Mais les temps sont changés. Joseph-Israël, l'ancien vice-président de la ligue de la Fédération Impériale, règne et gouverne; nos plus farouches démocrates d'antan se laissent infliger toutes sortes de médailles sans que personne n'ose protester.

Mais est-il bien vrai que ces décorations impériales soient le prix de services rendus à l'Empire au détriment du Canada?

A tout seigneur tout honneur. Pendant vingt ans l'honorable Wilfrid Laurier a prétendu sur tous les hustings et en Chambre que l'intérêt bien entendu du Canada était de se rapprocher des Etats-Unis et que pour obtenir ce rapprochement il fallait abolir les droits protecteurs imposés sur les produits américains. Depuis qu'il est au pouvoir les chambres se sont réunies trois fois

mais les droits sur les produits américains sont encore à peu près ce qu'ils étaient et une provocation directe a été lancée aux Etats-Unis par le tarif préférentiel. Mais l'honorable W. Laurier s'est déclaré "British to the core" il a inscrit sur son drapeau "Préférence aux produits de l'Empire," il a renié toutes les traditions du parti et les principes du libre-échange qui veulent que chacun soit libre d'acheter là où il peut le faire avec le plus d'avantages, afin de faire un "free gift" à l'Angleterre et voilà pourquoi il est devenu le Très honorable Sir Wilfrid Laurier, K. C. M. G.

Une fois entré en si belle voie l'on ne s'arrête pas facilement et la dernière session l'a prouvé.

Les Indes Occidentales anglaises sont ruinées par la concurrence des pays européens dans la production du sucre. Ces colonies ont demandé à l'Angleterre de leur venir en aide en imposant un droit sur le sucre étranger. L'Angleterre a refusé de se taxer pour ses colonies. Bien plus elle s'est constamment opposée à tout arrangement commercial entre le Canada et les Indes Occidentales dans lequel elle n'aurait pas droit à tous les avantages accordés par une colonie à l'autre.

C'était *business*. Mais le Canada n'est pas aussi mesquin ; si l'Angleterre ne veut pas sauver l'Empire lui au moins fera ce qu'il pourra. Et voilà comment les Canadiens auront à payer leur sucre un peu plus cher pour venir en aide aux nègres de la Jamaïque.

Après cela si MM. Tarte et Fielding ne sont pas décorés c'est que l'Angleterre sera bien ingrate.

Mais pourquoi J. X. ne proteste-t-il plus ?

L'Odyssée d'un Marmiton

COMMENT ON DEVIENT EVEQUE

Suite

Nous retrouvons Vilatte dans une usine éducative où l'on fabrique le plus grand nombre des hommes de profession du district de Montréal.

Après avoir touché le résidu de son héritage,

environ six ou sept cents piastres, il avait confié cette somme au procureur de l'établissement pour payer deux années d'entretien et d'éducation.

A la fin de cette période, il reçut les ordres mineurs, mais on lui dit alors qu'il ne pouvait aspirer à la prêtrise à moins de suivre un cours régulier, ce qui lui prendrait probablement une dizaine d'années d'études sérieuses et réfléchies. Comme cette perspective lointaine lui souriait fort peu, et qu'il avait une sainte horreur du travail, il sortit de la maison d'éducation pour entrer dans une communauté de frères où, pendant sept mois, il enseigna l'A B C aux Canayens de l'endroit. Une chose lui déplaisait dans cette dernière position : c'était la gargotte. Il se dit qu'après tout il n'y a pas de sot métier et qu'il était assez intelligent pour gagner largement, dans un autre état, la nourriture qu'il désirait avoir.

C'était dans le beau temps où Foisy, (Thomas F. G. senior) faisait florès avec les machines à coudre de Raymond.

Vilatte jeta le froc aux orties, et, comme il avait de belles manières et connaissait la bienséance (comme dirait Lavigne) il n'eut pas de peine à trouver un engagement de placier, et il se mit sur la route immédiatement.

Cependant, les mensonges et les faux-prétextes invoqués par ses prédécesseurs dans cette belle carrière avaient refroidi les gens qui n'achetaient plus aussi facilement des machines à coudre et, là encore, notre héros découvrit qu'il avait fait fausse route. Dégoûté du métier, il voulut encore tâter de la religion et se fit colporteur de bibles dans la région de l'Est, en faisant de Granby le centre de ses opérations.

Ce métier là ne valait pas mieux que les autres.

Vilatte revient à Montréal, reprend la machine à coudre jusqu'au jour où il rencontre un haut dignitaire d'une église protestante qui le bombarde pasteur d'emblée et l'envoie travailler à la vigne du Seigneur dans les champs fertiles de Fall-River, Mass.

Quinze mois de séjour et de béatitude, et une grasse prébende étaient trop forts pour ses

oyens. Il commit plusieurs sottises, fut obligé d'abandonner la place pour revenir à Montréal et reprendre sa chère machine à coudre.

La période de dépression qui avait commencé sous le régime, Mackenzie et s'était continuée sous le règne de Sir John Macdonald n'était pas encore terminée. La Protection qui venait d'être imaginée n'avait enrichi que trois ou quatre millionnaires et n'était pas encore parvenue à la perfection où on la trouve aujourd'hui (car il est avéré que tous les Canadiens

sont maintenant fabuleusement riches) de sorte que le nouvel essai de Vilatte ne réussit pas mieux que les précédents.

Après avoir traîné la misère pendant plusieurs mois, Vilatte rencontre un ami qui lui prête vingt dollars et lui conseille de prendre l'avis de Greeley et d'aller vers l'Ouest où les fortunes s'échafaudent rapidement. Il se rend en effet à Duvall, dans l'état du Wisconsin, où il trouve une colonie de Vieux Catholiques, Eglise fondée par Deëlinger, à Augsburg, en Bavière, et dont le Père Hyacinthe est l'un des plus beaux ornements.

Les Vieux Catholiques du continent américain disséminés un peu partout dans la grande République n'avaient pas de chef reconnu ; en maints endroits ils étaient obligés d'adorer le Père Eternel en plein air, faute de temples, et c'était bien le culte primitif rêvé par le fondateur.

La colonie de Duvall n'était pas mieux parta-

gée que les autres et priait dans une vieille mesure que les éléments n'avaient pas réussi à jeter à terre, mais qui menaçait ruine. Vilatte comprit que le moment était venu de s'affirmer et d'arriver aux honneurs qu'il ambitionnait.

Une vieille dévote de l'endroit l'avait remarqué — c'était un bel homme comme on peut voir par le portrait que nous publions ici — et lui conseilla de recueillir des souscriptions pour élever au dieu des Vieux Catholiques un temple digne de lui. Il se mit à l'œuvre, en effet, et dans une période relativement très courte, il ramassa assez de fonds pour construire un édifice aux proportions grandioses.

Il faut lui rendre cette justice qu'il construisit l'église avant le presbytère.

Ses paroissiens, dans le but de lui donner une marque insigne de reconnaissance adressèrent une pétition aux chefs de l'Eglise qui résident à Genève, en Suisse, les priant de nommer Joseph René Vilatte archevêque de tous les Vieux Catholiques d'Amérique.

Cette pétition fut favorablement accueillie, et en 1892

le nouvel élu partit en Europe pour recevoir sa consécration.

En 1891, il avait fondé un journal, *The Old Catholic*, qui était l'organe de la secte dans toute l'Amérique du Nord.

La semaine prochaine nous publierons le premier mandement de Mgr Vilatte, et quelques notes personnelles que nous trouvons dans son journal.

FRANC.



JOSEPH RENE VILATTE

Chez les frères

Voici encore un enfant martyr, mais il s'agit cette fois d'un enfant martyrisé par un "frère de la doctrine chrétienne." La victime, le jeune Jean Robail, âgé de dix ans et demi, avait été placé par son oncle, M. Hamord, sous-chef de la sûreté, chez les frères de la rue de Jussieu, le 4 juin 1898, dit le réquisitoire définitif ; l'enfant ayant été puni de pain sec par sa tante et ne devant pas, en conséquence, rentrer déjeuner à la maison, était resté à l'école. Le frère directeur, le nommé Paul Ernest Corbé, dit "frère Anselme" apprenant cette punition, emmena le jeune Robail dans une pièce voisine de la classe, en compagnie d'un autre enfant, l'élève Gaston Boisbelet.

"Le frère directeur commença par appliquer six coups de règle au jeune Boisbelet auquel il voulait donner une punition, puis il se tourna vers Jean Robail : d'une main, il lui maintint les deux bras sur le dos, de l'autre, il le frappa avec une règle."

L'enfant — c'est toujours le réquisitoire qui parle — criait, mais Corbé continuait ses violences, voulant que Robail, à chaque coup, dit : Merci !

A un moment donné, Corbé, fatigué de frapper, passa la règle à Boisbelet et obligea celui-ci à donner, à son tour, des coups de règle. — Il ne me faisait pas de mal, dit Jean Robail, tandis que le frère m'avait frappé de toutes ses forces.

A quatre heures et demie du soir, après la classe, le jeune Robail revint chez son oncle, M. Hamard, pleurant et boitant. Il répondit aux questions de sa tante, Mme Hamord, en racontant ce qui s'était passé.

M. Hamord, ayant été prévenu et ayant entendu l'enfant, porta plainte au commissaire de police.

Les médecins ont constaté des ecchymoses caractérisées à la région fessière. Le docteur Fréger a conclu "que les lésions constatées sont le résultat d'un traumatisme violent, produit par un corps contondant. . . , qu'elles exigeront un

laps de temps de quinze à vingt jours pour leur complète disparition.

L'inculpé est en fuite et il a été infructueusement recherché en vertu d'un mandat d'amener décerné contre lui. Il n'a pas d'antécédents judiciaires.

D'après le jeune Robail, les faits se seraient ainsi passés :

"Je suis arrivé à huit heures, comme de coutume, à l'école des frères de la rue de Jussieu. Le frère Anselme me demanda pourquoi je n'étais pas venu au catéchisme la veille ; je répondis que j'étais allé au Jardin des Plantes. Alors il me fit passer dans un cabinet où sont déposés des livres et des cahiers et vint lui-même dans le cabinet avec un autre élève, Gaston Boisbelet. Là le frère Anselme s'assit, me fit placer la tête sur ses genoux et me frappa de deux coups de règle sur le derrière.

Comme je riais, il me fit mettre à genoux et ordonna à Gaston de me donner encore cent coups de règle. Gaston s'y refusant, le frère lui donna douze coups de règle. Alors Gaston céda et me frappa de cent coups, mais doucement, sans me faire de mal, tandis que le frère m'avait frappé de toutes ses forces. Ces faits se renouvelaient fréquemment !"

Comme nous l'avons dit plus haut, le frère Anselme a jugé prudent de prendre la fuite : c'est donc par défaut que la onzième chambre correctionnelle, présidée par M. Lefresne, l'a condamné à quatre mois de prison.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE L'ART ANCIEN, MODERNE ET CONTEMPORAIN, par Georges Meunier, agrégé de l'Université. 1 vol in-32 de la *Bibliothèque Utile*, (tome 120.) avec 47 gravures dans le texte. Broché : 60 centimes, cartonné à l'angl. : 1 fr. — Félix Alcan, Paris, éditeur.

M. Georges Meunier s'est proposé de résumer l'histoire des arts plastiques : architecture, sculpture, dessin et peinture, depuis les temps anciens jusqu'à l'époque actuelle. Pour bien com-

prendre une œuvre d'art, il ne suffit pas de la considérer en elle-même. Elle est, aussi bien que l'œuvre littéraire, la résultante de l'évolution d'un peuple arrivé à une époque déterminée de son histoire. Il importe donc, pour bien la juger, de connaître les goûts, les mœurs, la civilisation du temps où elle a été produite, et, par conséquent, de rapprocher l'art de l'histoire.

C'est à ce point de vue que l'auteur s'est placé pour traiter son sujet ; de plus, des exemples choisis avec soin, des reproductions de monuments, de statues et de peintures permettent au lecteur de bien fixer ses idées sur les styles et les caractères des différentes époques.

On retrouvera dans ce petit ouvrage les qualités d'exposition que M. Georges Meunier avait montrées dans son précédent ouvrage de la même collection : HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE. Il a su faire œuvre de vulgarisation qui paraissait ne devoir intéresser que les artistes.

La *Vérité* est toujours intéressante à lire, Voici ce qu'elle dit de Firmin Picaud, l'écrivain onctueux qui pond dans le *Monde Illustré* :

Y a-t-il au *Monde Illustré* quelqu'un capable de discerner entre ce qui doit être imprimé et ce qui ne doit pas l'être ?

Dans le numéro du 16 juillet, un autre petit rimeur — Arthur de Bussières, de l'École Littéraire — brochant encore sur un thème sentimental, rappelle ainsi des amours disparues :

Vous souvient-il toujours du temps où vous
[m'aimiez,

Alors que les avrils charmant votre indolence,
Nous allions tous les deux fouler dans le silence
La grève où quelquefois, très lasse, vous dor-
[mie ?

Mais vous avez trahi par vos dédains premiers,
Mon cœur, autre Jésus percé d'un fer de lance.

Après cette comparaison blasphématoire, on trouvera, dans le même numéro du journal, un article attendri, un hommage de piété filiale signé par Firmin Picard. Mgr Bruchési y est appelé "notre bien-aimé archevêque". Un prêtre du diocèse de Montréal y est proclamé "l'incomparable fils" d'une "incomparable mère."

Enfin il y a là un entassement d'hyperboles, d'adjectifs onctueux, de suaves qualificatifs ; et de la juxtaposition, dans une même feuille, de poésies malsainement suggestives et d'articles pieux. — du mélange d'observations saugrenues et d'hommages édulcorés résulte un galimatias complet.

Je ne soupçonne pas d'intentions perverses chez les rédacteurs du *Monde Illustré*, mais il est évident qu'il y a des lacunes sous les crânes. Et, dans un bureau de journal, cet état de choses ne saurait exister sans de graves inconvénients.

Monsieur Tardivel oublie que le *Monde Illustré* n'a d'abonnés que ceux qui savent lire les images.

L'opinion de Tardivel sur Françoise :

Mademoiselle Françoise paraît avoir entrepris de diriger les affaires de cœur de la jeunesse canadienne. Toutes les semaines on lui soumet des *cas d'amours* qu'elle résout et des questions psychologiques qu'elle tranche. De temps à autre elle fait des incursions dans le domaine littéraire. Elle ne voit "rien d'inconvenant" dans un livre imprégné de scepticisme comme la *Jérusalem* de Pierre Loti ; elle conseille la lecture du *Voyage en Orient* de Lamartine, ouvrage à l'*Index* (détail qu'elle ignore, probablement, puis elle provoque sur le roman contemporain des observations la plupart du temps banale,) souvent grotesques et parfois malsaines, qu'elle publie ensuite sans un mot de rectification.

Pour une fois nous somme d'accord avec le directeur de la *Vérité*.

Le Catholicisme en Russie

Malgré l'amitié, parfois tordue en forme de passion, que nous avons au pays de France pour la Russie, nous parlons de certaines choses russes, comme on en parlait aux Batignolles quand nous étions possédés de la folie polonaise, aux temps abolis où les tables d'hôte de cette province de Paris recevaient l'état-major de la "petite Pologne."

Beaucoup de nouvelles moscovites arrivent ici, après arrêt dans les journaux de Berlin. Or, les informations ne font pas en voyage comme les jeunes hommes : elles se déforment au lieu de se former.

Mais parmi les idées fausses cueillies sur les bords de la Sprée et collectionnées dans nos herbiers, aucune n'est plus artificielle que celle de l'oppression du catholicisme romain dans le royaume de la grande Catherine.

Le dernier recensement fait en 1897 indique une population russe de cent trente millions d'âmes. Sur ce nombre, treize à quinze millions de sujets du Czar appartiennent à des cultes non orthodoxes, et sept millions cinq cent mille sont catholiques romains. Les provinces qui forment l'ancien royaume de Pologne, champ de blé couché sous les révolutions, comptent à elles seules sept millions de catholiques. Le reste est répandu sur la surface de l'Empire.

Tous les sujets russes professant la religion orthodoxe dépendent, pour les affaires de l'Éternité, du Saint-Synode, cette image vivante du conseil des Apôtres, ce symbole ressuscité de la primitive Église. Il faut à ce sujet renoncer à la joyeuse imagination d'un Czar jouant le rôle de pape. Le caractère de la religion orthodoxe est précisément de n'avoir pas voulu remplacer Jésus sur la terre par une créature humaine. Grâce à ce courage, l'Orthodoxie ne s'est pas oubliée dans les bras amollissants de la Renaissance. Elle n'a pas eu de Léon X pour noyer la simplicité et la Foi primitives dans le nectar antique servi dans les vasques en bronze de Corinthe retrouvé.

Tous les dissidents, sujets russes, dépendent, pour les affaires religieuses, de la direction des cultes étrangers au ministère de l'intérieur. Le chef de ce service est M. Alexandre Mossolow, un des esprits les plus nets et les bienveillants de la haute administration, un Russe qui connaît Paris et la langue française comme s'il avait débarqué enfant dans l'un et l'autre labyrinthe. Il est dirigé et appuyé par son Exc. M. Yvan Gorémkyne, le prudent et habile ministre de l'intérieur. Le chef spirituel des catholiques

romains est l'archevêque de Mohilew, et s'appelle Mgr Simon. Ce haut prélat ne doit pas se plaindre de l'autorité impériale, car si l'on est parfois obligé de l'exiler, on lui offre pour retraite momentanée les rives enchantées et les bosquets fleuris du pays qui est la Côte d'Azur de toutes les Russies.

Tant que la religion catholique reste le tête-à-tête de l'homme avec Dieu, le gouvernement ne trouble pas la conversation. Ce n'est pas la Sainte-Russie qui poursuit de ses flèches la colombe mystique dont les ailes s'étendent sur les âmes humaines pour les abriter. Ce que le gouvernement impérial ne peut souffrir, donnant en cela un noble exemple, c'est l'oiseau d'Église qui prend le vertige aux vapeurs de la politique et, au lieu de planer dans les pures atmosphères, se pose sur la terre comme aux bords d'une cuve d'impuretés. Notez, au reste, que jamais un pape ne s'est mêlé des affaires civiles en son pays, autrement que pour recommander à Dieu la gloire des armées ou l'auguste vie de son souverain.

Le clergé catholique romain a sur la terre de Pierre le Grand des libertés qu'il n'a pas au pays de France : aucune procession n'est interdite sur la voie publique et les manifestations purement religieuses passent libres parmi le respect de tous. Le paysan orthodoxe salue le Saint-Sacrement romain qui passe, et se signe devant les églises romaines. Les prêtres soumis au pape sont encore chargés, comme autrefois en France, de rédiger les actes d'état civil et l'État leur témoigne sa confiance en leur laissant un soin que la Révolution française eut grande hâte d'enlever aux abbés. Enfin les œuvres charitables ont une liberté que les journaux allemands eux-mêmes reconnaissent. Voyez plutôt dans la *Gazette de Cologne* ce petit compte rendu :

L'assemblée générale de la société de bienfaisance catholique à Saint-Petersbourg constate que cette année la société se compose de 134 membres honoraires et de 340 membres actifs, dont 100 seulement se sont rendus à l'assemblée. Cette société possède actuellement un capital d'environ 700,000 francs dont plus de moitié

en fonds sur l'Etat et le reste en immeubles. Cette société soigne les malades, distribue des secours, fait des avances sur les appointements ou les salaires sans distinction de nationalité.

Ces faits, et d'autres, prouvent que le catholicisme romain profite en Russie d'une liberté absolue et qu'il est même sous la protection des lois organiques comme culte officiellement reconnu. Mais ce que le gouvernement impérial accepté sans défiance à l'état d'idée religieuse, il le repousse noblement à l'état d'idée politique et révolutionnaire. Les catholiques romains doivent couper leur existence en deux et dire : Ceci est à Dieu, ceci est au Czar ; cela est à la religion, cela est à l'Etat.

Or, les Polonais, moissonneurs de désastres et d'impuissances, se sont posés tout droits sur l'autel au lieu de prier à ses pieds. Ils ont fait de l'église leur dernier champ de bataille et ils ont cru y reprendre leur aplomb. Ils ont voulu, leur dernière épée étant brisée, faire de la croix de paix un glaive pour la révolte et la Révolution. Et par devoir de souverains, et par respect de chrétiens, les empereurs n'ont pas voulu que la religion de Jésus entrât dans les combats humains. Ils ont lutté pour que le catholicisme romain ne devînt pas l'arme du *Polonisme* militant. Le gouvernement impérial n'a pas toléré — semblable en cela aux autres puissances civiles de l'Europe — l'opposition d'une Eglise officiellement reconnue par lui, payée par lui, aux frais de laquelle il pourvoit d'une main paternelle. Il a considéré comme une trahison les révoltes d'un culte qui accepte le dépôt de certains services publics. Il a châtié les injures tombées de bouches sacerdotales qui ont la mission de lier du haut de la chaire les manifestes impériaux.

Aussi longtemps que le clergé romain sera le gardien de la ruine polonaise, il sera impossible d'éviter les conflits entre l'Etat, soldat de ses droits, et ce culte, souvenir de la révolte. Voilà pourquoi c'est mentir que d'accuser le gouvernement russe d'intolérance religieuse vis-à-vis d'une religion s'identifie avec des intérêts terrestres.

D'ailleurs, depuis l'avènement de Nicolas II, depuis son voyage, long et beau triomphe, à tra-

vers la Pologne, des arcs de paix se courbent à l'horizon. Les frondeurs parmi l'aristocratie polonaise, la courte noblesse et la bourgeoisie sont devenus plus rares. Quant au peuple, il n'a jamais marché que sous des ordres dont il ne comprenait pas la portée. Il a été longtemps la dupe et la victime des hobereaux agraires. Mieux intruit, il se ressaisit et apprend le respect avec reconnaissance.

Pour conclure, voici un détail qui fait paysage : si un pope orthodoxe parle d'un prêtre catholique, c'est toujours en termes courtois. Et la réciprocité n'est pas vraie.

Telle est la grossière ébauche de la vérité sur le catholicisme en Russie. Pour polir ce marbre, il faudrait le vaste atelier d'un livre. Mais tout peut se résumer en une phrase : que l'église soit le sanctuaire d'où les âmes s'élèvent vers Dieu et non la caverne d'où les passions se ruent contre le pouvoir, et les catholiques auront en Russie des libertés qu'ils pleurent en d'autres pays.

JEAN DE BONNEFON.

L'abbé Charbonnel, qui vient de jeter sa soutane par dessus les moulins, est, comme on le sait, un de nos confrères les plus distingués.

Or, nombreux sont actuellement les prêtres qui ont quitté le froc pour faire métier de journalistes.

C'est ainsi qu'à Tours, l'ex-abbé Bertrand dirigeait, il y a encore quelques années, un journal radical. Au Mans, un autre abbé, M. Auguste Lainé, rédigeait en chef deux quotidiens.

A Paris, nous avons l'éminent professeur de l'Ecole du Louvre, E Ledrain, articulier remarquable, qui fut ordonné prêtre des Oratoriens. Enfin, un autre de nos confrères, B. Guinaudeau, rédacteur à la *Justice*, exerça longtemps le ministère sacré en Vendée et en Touraine.

La légende voulait qu'autrefois les prêtres défroqués se fissent cochers de fiacre ; aujourd'hui ils sombrent dans le journalisme. C'est toujours un petit progrès !

FEUILLETON

DE TOUTE SON AME

PAR
RENÉ BAZIN

Avant qu'il eût achevé, un mouvement de surprise fit se dresser toutes les têtes des spectateurs. Antoine Madiot venait de lever les yeux. L'homme n'était plus le même. Ce fut, parmi les officiers et les soldats, un sursaut d'intérêt, comme celui qu'éprouve la foule à l'ouverture du toril, quand le taureau bondit et se révèle bien armé, combatif et puissant. Ces yeux, fixés sus le colonel, étaient d'un gris de métal, durs, sans une nuance d'intimidation. Ils disaient une volonté irréductible, un orgueil que ni les fortes voix, ni les galons, ni la punition assurée n'entameraient. Entre la vie et l'audace qu'ils exprimaient et ce corps d'enfant usé avant de s'être épanoui, il y avait un défaut de proportion saisissant. Une fois de plus, le Breton reparessait, avec son masque de violence muette et passive. Personne ne pouvait voir au delà. Derrière le masque, dans le secret de l'âme, des larmes coulaient peut-être, mais elles resteraient cachées, à jamais et à tous.

Il répondit, sans effort de voix, sans le moindre tremblement :

— Oui, mon colonel, c'est moi.

La bouche, pâle, demeurait entr'ouverte. On distinguait ses dents blanches. Les paupières ne s'abaissaient pas. Les officiers pensaient : " Il a un regard de forçat. " Marie ne songeait qu'à une chose : " Pourvu qu'il ne me reconnaisse pas ! Je lui enlèverais le courage ! "

— Vous êtes mal noté. Vos chefs vous considéraient comme un indiscipliné, une mauvaise tête. Bien que vous ne soyez au régiment que depuis le mois de novembre dernier, vous aviez déjà quinze jours de salle de police et dix jours de prison, avant ce soir du 25 janvier où vous avez frappé deux de vos supérieurs, le sous-lieutenant de réserve Lemarié et le caporal Magnier. Racontez ce qui s'est passé.

Pas un mot de réponse Antoine, debout, fixement regardait.

— Vous ne voulez pas parler ? . . . C'est bien. Les témoins parleront. Sergent, introduisez le premier témoin.

Le premier témoin était le caporal Magnier,

un paysan déluré, bien nourri, satisfait d'être bien vu de ses chefs, qui s'avancait en arrondissant le bras, salua, prêta serment, et dit :

— J'étais monté le premier dans la chambre, au retour du tir. Je mets mon fusil, pour le nettoyer, sur mon lit. J'entends quelqu'un derrière moi, je me retourne, et je vois le soldat Madiot qui jette son fusil à côté du mien. Pour lors, je lui dis : " Emportez vot'fusil, c'est pas vot'chambre. — Si qu'il me dit. — Non, que je dis, sortez et vivement. Vot'chambre est au-dessus. " Comme il n'obéissait pas, je le prends par l'épaule. Il résistait, mais il venait tout de même. Ça faisait du bruit. Voilà que le lieutenant Lemarié passait dans l'escalier, et qu'il entend le tapage. " Qu'est-ce que c'est que ça ? Encore Madiot ? " Il n'avait pas plus tôt parlé, mon colonel, que Madiot se jette sur lui et sur moi, lui envoie deux coups de pieds dans le ventre, un autre à moi dans la jambe, en criant : Celui-là, je lui ferai son affaire ! " Les hommes l'ont empoigné. Ça été fini.

— Il était ivre ?

— A peu près, mon colonel. Il avait bu sur le terrain de manoeuvre. A lui, il ne lui en faut pas beaucoup.

— Reconnaissez vous les faits, Madiot ?

La voix, sans émotion, répondit :

— Oui.

— Et à qui s'adressait la menace : " Je lui ferai son affaire ! " au caporal ? ou à l'officier ?

— L'officier, dit le caporal.

— Vous en êtes sûr ?

— Parfaitement : il avait les yeux dessus.

— Est-ce exact, Madiot ?

L'accusé fit signe que oui.

— C'est bien, coporal Magnier, allez vous asseoir. Sergent, introduisez M. Lemarié.

A ce moment, qui sonnait comme un autre aux oreilles des juges, deux cœurs de pauvres gens battirent, celui de Marie et celui d'Eloi Madiot. Antoine ne broncha pas. Il regardait maintenant le haut de l'étoffe rouge qui voilaît la fenêtre en face de lui. On eût dit que ce second témoin lui que ce second témoin lui était aussi indifférent que le premier. Cependant, lorsque le jeune homme, en tenue de ville élégante, les gants froissés dans la main gauche, un peu pâle, se fut avancé devant le tribunal, un éclair de colère et de haine traversa les yeux d'Antoine. Puis le regard se perdit dans les plis de l'étoffe rouge.

L'interrogatoire recommença, le même d'abord plus détaillé, avec des réponses autrement formulées ; mais, bientôt, la question se posa des relations antérieures entre Antoine et M. Lemarié.

Le vieil Eloi, poussé par l'émotion, s'était à moitié dressé sur les jambes, et, tendu en avant, il écoutait, il regardait avec terreur le petit soldat, se demandant si le secret allait sortir de cette bouche qui avait jusque-là si peu parlé.

— Croyez-vous à la préméditation, monsieur Lemarié ?

— Non, mon colonel ; bien que les relations fussent assez tendues entre mon père et cette famille d'ouvriers, je n'y crois pas. Nous avons eu des difficultés d'intérêt.

— C'est ce qu'il importe d'éclaircir. Voyons, Madiot, est-ce que vous aviez des raisons d'en vouloir à M. Lemarié ici présent ou à sa famille ?

Antoine dit à haute voix :

— Oui.

— Expliquez-vous d'abord M. Lemarié. L'accusé rectifiera, s'il y a lieu.

Eloi pensa : " Nous sommes perdus. " Il fit un mouvement avec le bras, pour attirer l'attention d'Antoine, pour le supplier, d'un geste, de ne pas raconter le passé, mais Antoine n'abaissait pas les yeux.

— Voici, mon colonel : mon père avait refusé d'accorder à un de ses ouvriers, que j'aperçois ici, — il désigna Eloi, — une pension qui n'était pas due légalement, à la suite d'un accident survenu par imprudence. Cet homme est l'oncle de l'accusé. La pension a été réclamée insolemment à plusieurs reprises, par l'oncle et le neveu. Mon père se montra inflexible, et je crois que l'animosité d'Antoine Madiot n'a pas d'autre cause. Mais je dois ajouter que, dès le lendemain de l'accident, ma mère faisait soigner le malade à ses frais, envoyant son médecin et fournissant les remèdes. Je dois dire encore au conseil, qu'après la mort de mon père, elle a immédiatement accordé à l'oncle de l'accusé une retraite de cinq cents francs par an.

Les jeunes officiers aux deux ailes du conseil, hochèrent la tête, d'un air de dire : " Quel homme, ce Madiot ! "

— Ainsi vous avez entendu, Madiot ? Vous n'auriez eu contre la famille Lemarié que des prétentions discutables. Encore ne vous concernaient-elles pas directement. Tandis que les bons offices dont votre oncle a été l'objet ne sont pas niables. Admettez-vous ce qu'on vient dire ? Y a-t-il autre chose que nous ne savons pas ? Parlez. Vous avez le plus grand intérêt à ne pas vous taire.

Antoine, les yeux grands ouverts levés vers le jour, n'eut pas l'air d'entendre.

Deux fois le président répéta la question. Pas

un muscle du visage du soldat ne bougea. Il semblait étranger aux débats. Toute la salle épiait ses lèvres immobiles.

Les secondes s'écoulaient. Le colonel se penchait à droite et à gauche, interrogeant les officiers d'un geste de ses mains écartées en éventail : " Impossible de le faire parler. En ai-je dit assez ? Est-ce suffisant ? " Les officiers s'inclinaient à tour de rôle : " Evidemment, l'homme est sans excuse. Une simple canaille. "

L'avocat intervint, et demanda :

— Monsieur le Président, puisque l'accusé persiste dans son système de mutisme, peut-être que cet ouvrier qui l'a élevé, Eloi Madiot, donnerait des indications utiles.

Et l'on vit le vieux tambour s'avancer vers le tribunal. Il était en ce moment aussi blanc de visage que de cheveux. Il se retrouvait en présence des chefs qu'il avait toute sa vie respectés. De son mieux, il essayait de reprendre l'attitude de l'ancien qui a loyalement servi, et qui sait comment on parlait aux supérieurs, et qui ne craint rien. Mais le bras tremblait. La voix tremblait aussi quand il dit :

— Eloi Madiot, soixante-six ans, quatorze ans de service, sept campagnes, deux citations à l'ordre du jour, trente ans d'usine chez Lemarié.

— Que savez-vous ?

Il se tourna vers Antoine. Pour la première fois, leurs yeux se rencontrèrent. Le regard d'Antoine était toujours dur, d'une décision farouche, sans aucun attendrissement. Mais il disait : " A nous deux, l'oncle Madiot, pour sauver l'honneur de la vieille mère ! J'ai fait tout mon devoir : à vous ! " Eloi comprit : " Pour sauver Henriette ! " Il se retourna, et dit :

— Je ne sais rien.

Il y eut des rires. Deux ou trois des juges haussèrent les épaules.

— Dites au moins ce que vous pensez de l'accusé, fit le colonel.

Madiot leva la main, comme s'il prêtait serment, considéra le pauvre troupier derrière la claire-voie, et répondit :

— Un gars qui n'a pas valu grand'chose, mon colonel : mais ça a du cœur !

— Ne faites pas attention, monsieur le Président, dit l'avocat. Le témoin n'a jamais passé pour intelligent, et il est visiblement fatigué.

Les regards de commisération qui accompagnaient Madiot, lorsqu'il regagna sa place, prouvaient en effet, que tout le monde le comprenait ainsi : un vieux qui sait à peine ce qu'il dit.

L'affaire était jugée. Le reste importait peu. Le sous-lieutenant faisant fonction de commissaire du gouvernement prononça un réquisitoire sans passion, où il s'excusait presque de demander la peine capitale, pour se conformer à la rigueur des lois militaires. Mais l'aveu était complet, la violence certaine, le code formel. L'avocat battit l'air de ses manches, plaida l'irresponsabilité par l'ivresse, se sentit mal à l'aise au milieu de ses auditeurs, tous soldats, qui le toléraient et l'écoutaient à peine, tourna court, se rassit en s'épongeant le front.

— Les débats sont clos, dit le président. Le conseil se retire pour délibérer.

Antoine ne sembla pas même s'apercevoir que ses juges se levaient, reprenaient leur casque ou leur képi, et, contents d'échapper à l'immobilité de ce métier d'occasion, la poitrine tendue, disparaissait par la porte du fond. Les gendarmes ouvrirent la barrière à claire-voie qui l'enfermait. Il obéit machinalement, et s'en alla la tête basse. Et on ne vit plus les yeux gris qui fixaient les rideaux de la fenêtre.

Alors Marie osa se redresser. Elle se glissa le long de la balustrade, jusqu'à l'endroit où, de l'autre côté de la cloison de bois, Eloi Madiot s'appuyait. Un moment elle hésita, puis humblement, craignant d'être repoussée :

— Monsieur, murmura-t-elle, monsieur Madiot ?

Par-dessus l'épaule, il aperçut le visage de Marie, qu'il connaissait pour l'avoir vue autrefois avec Henriette.

— A quoi vont-ils le condamner, monsieur Madiot ? Dites, ce ne sera qu'à la prison ? Ils ne veulent pas le faire mourir ?

Elle attendit vainement la réponse. Avec une épouvante grandissante, elle suivit la figure qui se détournait silencieusement, et se repençait vers la terre.

Était-ce possible ? Comment, ils allaient le condamner ? M. Madiot le croyait ? Même ce jeune officier à visage de femme, même cet autre qui avait une si profonde bonté dans le regard, ils n'aurait pas pitié d'un homme de vingt ans, qui était ivre, et qui n'avait pas même blessé le Lemarié ?

Marie demeurait courbée, appuyé à la balustrade, attendant encore un mot d'espoir. Les veines de ses mains pâlissaient. Elle n'entendit pas les soldats de la garde qui s'alignaient. Soudain le commandement du sergent qui criait : " Portez armes ! Présentez armes ! " la ramena à l'immédiate réalité. Elle se sentit tressaillir jusqu'aux fibres profondes de son cœur et de

son pauvre cerveau malade. Un bruit de crosses qui se posaient sur le parquet sonna derrière elle. En avant, les sept officiers avaient repris leurs places, mais debout, le képi ou le casque sur la tête, la main gauche touchant la poignée du sabre. Elle essaya de lire la sentence dans leurs yeux. Ils avaient tous le même air, sérieux sans pose et sans trouble, unanimement. Le colonel récitait des formules, des numéros d'articles, puis des phrases trop claires, d'une précision terrible :

" Sur la première question, à l'unanimité, oui l'accusé est coupable ;

" Sur la deuxième question, à l'unanimité, la voie de fait a été exercée à l'occasion du service ;

" En conséquence, le Conseil condamne Antoine-Jules Madiot, soldat au 93^e régiment d'infanterie, à la peine de mort, conformément à l'article 222 du Code de Justice militaire... "

Un cri s'éleva dans l'auditoire, un cri de détresse, court, aigu, qui finit par une plainte assourdie.

Déjà le tribunal quittait la salle. Le colonel s'arrêta, fronça le sourcil pour interroger le sergent de garde, et il se haussait sur ses pieds, car la balustrade l'empêchait de voir.

— Mon colonel, dit le sergent, c'est une femme qui est tombée.

La chose était de peu d'importance. Sur un signe du chef, dont les cinq galons d'or disparaissaient dans l'ombre d'un couloir, le sergent s'approcha de Marie à demi couchée, étendue à terre, la tête sur le siège du banc, évanouie, et la fit porter dehors.

XIX

Chez Eloi Madiot, une heure du matin.

Depuis des heures il cherchait à consoler Henriette, et elle ne se consolait pas. Près du poêle qu'il avait rechargé deux fois, dans l'atmosphère lourde, l'un à côté de l'autre, ils se répétaient les mêmes phrases sans pouvoir se délivrer de leur obsession, et sans épuiser la douleur qu'elles contenaient. Henriette ne pleurait plus. Seulement elle avait cette voix faible et trop haute qui annonce que quelque chose est brisé dans l'âme.

— Non, répétait-elle, je ne vous comprends pas ; vous ne voyez pas comme moi. Pourquoi dites-vous qu'il a montré du cœur ? En quoi ? Eu ne se défendait pas ? Il eut mieux valu qu'il se défendît. Moi, je n'aperçois que la honte pour nous tous. Oncle d'un condamné, sœur

d'un condamné : quelle figure ferons-nous maintenant ? Je ne sais pas si j'oserai retourner à l'atelier, tandis que vous, il y a des moments où vous avez l'air presque satisfait. . .

— Non, ma petite, je ne dis pas ça. Mais, bien sûr, les choses auraient pu être pires qu'elles n'ont été. La preuve, c'est que le lieutenant, qui parlait contre lui m'a promis de demander la grâce, il me l'a promis après l'audience. . .

— L'obtiendra-t-il ? Et, même si la peine est changée en une autre, vous ne voyez pas que la honte sera la même ? Vous qui étiez si plein d'honneur, mon oncle !

— C'est que tu n'a pas assisté à l'affaire, petite. Il a été brave, je t'assure, Antoine. Il n'a eu peur ; il n'a pas rejeté sur les autres. . .

— Est-ce qu'il le pouvait ? Comment le pouvait-il donc, puisque la faute était à lui seul ?

Eoi ne s'expliquait pas davantage. Il se taisait. Et Henriette, une fois de plus, dans cette circonstance la plus grave de sa vie, croyait sentir l'écart d'éducation, la distance d'esprit qui avait rendu vaine l'intimité du foyer. Non vraiment, l'oncle Madiot ne souffrait pas comme elle. Il avait bien décliné aussi, et la solitude était grande, bien qu'on fût deux.

Dans l'esprit de Madiot, lentement, une idée avait grandi. Il y y songeait pendant les intervalles de silence, tandis que le poêle rouffait et attirait, l'un après l'autre, les fragments de copeaux qui tremblaient au bord du foyer. Il ne pouvait laisser Henriette se désoler ainsi, et, puisque lui, pauvre vieux sans éloquence et de tant de façons empêché de parler, ne réussissait pas à la calmer, peut être qu'il y aurait un autre moyen, un moyen très bon, presque infaillible. . .

L'oncle considéra Henriette enfoncée dans le fauteuil qu'il avait approché, silencieuse, et comme défiante à présent. " Mon enfant est malade," pensa-t-il. Il dit tout haut :

— Donne-moi ton bras, petite.

Elle avait le bras chaud, le pouls rapide.

— Tu as la fièvre ; va te coucher, et endors-toi, dis ? Ne pense plus surtout ; ne te lève pas demain matin, avant que j'aie frappé à ta porte ?

— Pourquoi ?

— Parce que. . . parce que tu as besoin de repos. Il est très tard. . . Je veux te voir avant ton départ pour le travail. . .

— Mais, vous ne sortez pas, je suppose ?

Il reprit :

— Va, mon Henriette. Je t'en prie ! Si tu es malade, demain, j'irai chez madame Clémence.

— La prévenir ? dit-elle en se levant. C'est bien inutile, allez ! Elle sera prévenue de ma vraie maladie par mes camarades.

En parlant, elle se pencha pour l'embrasser. Et lui, après qu'elle se fut retirée, il écouta quelque temps pour être sûr qu'elle se couchait.

Lorsque, dans la haute maison, plus rien ne bougea, et qu'il n'entendit plus que le vent qui remuait çà et là une ardoise du toit, le vieux prit sa veste poilue, celle qu'il portait autrefois à l'aîné, son bâton ferré, son chapeau, et, furtivement, se glissa dehors.

La nuit n'était pas froide. Comme il arrive aux approches du printemps, une brume bleue, presque tiède, défendait la terre contre les souffles violents des hautes régions de l'air. Les premiers pieds de primevères commençaient à dérouler cette nuit-là leurs feuilles d'été de mousse.

Allez, allez oncle Madiot ; hâtez-vous ; la petite pleure encore dans son lit, et vous ne l'entendez pas !

Il suivait les quais ; la lune baissait à l'horizon et éclairait le chemin, la ville dormait, écrasée sous le poids de la fatigue, la ville dormait seule, la Loire coulait et vivait, soulevant les bateaux dont les mâts laissaient des ombres dansantes sur le pavé. Il ne marchait plus comme autrefois, le vieux tambour ; il avait chaud, et il dut s'arrêter sur la berge, près de la gare où les feux des signaux diminuaient un peu la solitude.

La pendule marquait trois heures et demie. " Dans une heure, pensa Madiot, je serai à la cabane de Mauves. Pouvai qu'il ne soit pas déjà en pêche ! " Il évoqua dans son esprit l'image de ce bel Etienne, qui pouvait tout sauver. Oui, celui-là était un homme décidé, capable d'enlever une jeune fille contre le gré de ses parents, et, à plus forte raison, de mépriser des préjugés. " Je les connais, ces grands gars de la Loire. Quand ils aiment, c'est pour tout de bon. Je lui dirai. . . "

Madiot reprit sa route, le long du canal Saint-Félix, puis le long de la Loire, dans l'herbe indéfinie, qui était molle, mouillée et froide. Cela lui rappelait des marches de guerre, dans des pays qu'on traversait la nuit, et qu'on ne revoyait plus. Il ralentissait le pas, quelquefois, pour chercher si la vallée ne commençait pas à blanchir à son bord d'orient. Mais non. Et la pensée d'Henriette le poussait en avant, plus vite, vers la petite cabane où l'eau et le vent, tant que durait l'année, berçaient le sommeil des humbles.

Il finit par découvrir, dans l'ombre, la maison

de planches gondronnées. Une raie de lumière s'échappait d'une fente de la porte. Il frappa du poing, trois grands coups.

— Ouvrez ! C'est moi, le vieux Madiot !

Presque tout de suite une main enleva le verrou.

— Je raccommodais mon trémail, dit tranquillement le père Loutrel. Qu'y a-t-il pour votre service ?

Près de la chandelle posée sur une chaise, les deux hommes, séparés l'un de l'autre par l'ombre brune du filet que remaillait le père Loutrel, s'accroupirent et causèrent. Ils parlaient bas, à cause de la mère, qui dormait encore derrière les rideaux de serge. Madiot raconta le conseil de guerre, et la désolation d'Henriette, et de l'idée qu'il avait eue d'appeler au secours le grand Étienne.

Le pêcheur acheva un rang de mailles, et dit, en serrant le dernier nœud sur son petit doigt tendu :

— Monsieur Madiot, le fils est déjà dehors, comme je vous l'ai dit. Il est allé à la chasse, pour pouvoir acheter quelques bouts de filin qui manquent à son bateau neuf. Je ne demande pas mieux que de vous conduire.

— Partons, alors, dit Madiot, car mon enfant pleure.

— Oui, mais je ne saurais vous dire la réponse du mien. Viendra-t-il ? Viendra-t-il pas ? Moi je ne violente pas mes gars : je leur laisse leur cœur comme il est fait.

Ils firent quelques pas hors de la cabane, montèrent dans un canot plat, et Loutrel, ayant dressé un bout de perche muni d'un mauvais carré de toile, le vent qui les emmena à rebrousse-courant, dans la nuit qui recevait ou ne sait d'où une première pâleur d'aube. La lune, toute penchée, avait l'air d'un veilleur qui n'en peut plus.

— Henriette ! murmurait le vieux tout bas, Henriette !

Et ce nom seul lui était une pensée sans fin. Des cris d'oiseaux appelaient le jour. Heure de chasse, où la lumière hésite, où les courlis, les mauves, les bécassines, les canneaux, ouvrent l'aine engourdie, courent le long des sables, se reconnaissent, s'animent au départ, et filent en troupes légères.

Loutrel et Madiot remontèrent assez loin, vers les balais gris d'une futaie de peupliers, mirent le cap sur la pointe de l'île, et le bateau sortit de l'eau à moitié, en touchant l'éperon de terre, qu'aiguillait le courant. Le pêcheur siffla. Un homme sortit de l'abri d'une souche de saule dé-

jà bourgeonnée. Il avait une douzaine de vanneaux pendus à la ceinture. C'était Étienne.

En apercevant le vieux Madiot, il fronça le sourcil, et descendit sur la grève découverte.

Eloi roula entre deux doigts ses moustaches, et, la tête à moitié cachée par le col relevé de sa veste, regardant l'homme qui venait et qui lui plaisait tant :

— Antoine est condamné, dit-il.

— Tant pis, monsieur Madiot.

— À mort.

Le jeune homme enleva son feutre à bords rabattus, comme il l'eût fait devant le cercueil d'Antoine.

— Non, reprit Madiot, tu te trompes, mon grand Étienne. Il paraît même qu'on lui donnera sa grâce. Ça ne dépend plus de nous de changer son sort. Mais il y en a une qui pleure. . .

La longue tête, fine et mâle se détourna vers la forêt de peupliers, dont les branches nues s'entrechoquaient. Le tout petit matin naissait entre leurs troncs.

— Elle pleure tant qu'elle est malade.

— Oh ! fit Étienne vivement.

Et sa voix sonnait si douloureuse, que Madiot reprit :

— Pas si malade, je pense, que tu ne puisses la consoler, mon gars. Viens avec moi. Je suis venu te chercher. . .

— Elle ne m'a pas demandé, n'est-ce pas ?

— Elle dort, dit doucement Madiot. Mais je crois bien qu'en se réveillant, si la petite pouvait savoir que ça ne te change pas, ce qui est arrivé à Antoine ; que tu as toujours du goût pour elle : m'est avis qu'elle se consolera plus vite qu'avec moi. . . Car enfin, ça ne t'arrêtera pas, mon grand Étienne, qu'Antoine ait mal tourné ? Tu as toujours ton idée pour elle ?

Une joie brilla au bord des yeux bleus. Étienne délia la corde qui liait les vanneaux, les jeta aux pieds de son père, et cria, pour toute réponse, étendant ses deux bras au premier rayon de jour :

— Embarque, vieux Madiot, c'est moi qui rame !

Il espérait beaucoup moins que le vieux, mais la jeunesse était en lui, elle qui chante pour si peu.

XXX

Ils acostaient, deux heures plus tard, entre des goélettes amarrées, juste au bord de la corne de rocher qui portait la maison. Étienne n'avait pas quitté son tricot de laine, et Madiot n'avait

pas rabattu le col de sa veste poilue. Ils montèrent l'escalier silencieusement, la gorge serrée, chacun luttant contre la peur de l'inconnaissable destinée qui attendait pour parler, cette chose insignifiante, qu'ils eussent franchi encore dix marches, cinq marches, une marche. Aux extrémités de la vie, Madiot qui l'achevait, Etienne qui entrait, ils tremblaient devant la volonté d'une jeune fille, qui allait dire : " Vivez, restez ou bien : " Souffrez; éloignez-vous à jamais. " Ils étaient déjà comme en sa présence. Et ils se firent des politesses pour franchir le seuil, parce qu'ils redoutaient ce qu'ils venaient chercher.

Henriette les entendit, et reconnut leurs voix. Elle était habillée, prête à partir, dans sa toilette noire de travail. Le peu de sang qu'elle avait aux joues se retira. Mais, elle aussi, elle était brave devant la destinée. Elle alla droit à la porte qui séparait les deux chambres, l'ouvrit et dit à Etienne :

— Venez.

Etienne entra dans la chambre, et l'oncle Madiot s'effaça tout tremblant, pour le laisser passer. Henriette s'était reculée jusqu'auprès de la cheminée, et, dans le miroir accroché au dessus, ses cheveux, débordant le chapeau tout autour, luisaient comme une grande fleur d'or. Elle avait compris ce qu'avait fait l'oncle Eloi, et la preuve d'amour qu'Etienne lui donnait. Ils étaient là, tous deux, Etienne et Henriette. Etienne se tenait à deux pas d'elle, à côté de la petite table. Il interrogeait, de son regard habitué aux profondeurs de l'eau, ces yeux clairs, d'où l'âme était toute proche en ce moment. Jamais il n'avait lu si nettement l'amitié d'Henriette, qui s'attendrissait jusqu'à ressembler à de l'amour; et cependant ce n'était pas de l'amour, car il y avait autre chose dans ces chers yeux : une résolution nouvelle, victorieuse depuis peu, et qui tremblait encore de la lutte soufferte. Elle lui disait ainsi tout ce qu'elle avait à lui dire, et avec tant d'affection, et de regrets, et de pitié, qu'aucune parole n'aurait pu en renfermer autant. Et lui comprenait tout parce qu'il aimait.

L'oncle Madiot prêtait l'oreille, et, n'entendant rien, croyait qu'ils parlaient tout bas.

Lorsque le grand Etienne sentit que les larmes le gagnaient, il ne cessa pas de la regarder, mais, pour les empêcher de couler, il voulu parler, et dit :

— Ni votre frère, ni rien ne m'aurait arrêté, vous voyez.

Les longues lèvres qui avaient le don de consoler, s'entrouvrirent et dirent :

— Mon grand Etienne, je vous aimerai toute ma vie. Toute ma vie, je vous serai reconnaissant de ce que vous avez fait. Je n'ai eu de frère que vous, je n'ai d'ami que vous.

Comme les larmes coulaient sur les joues brunes d'Etienne, elle dit encore :

— Si mon cœur m'appartenait, je vous le donnerais. Dieu l'a pris pour ses pauvres. Oubliez-moi.

Alors, sans bien savoir ce qu'il faisait, le grand Etienne tendit les bras. Il osa, dans son trouble, appeler à lui celle qui ne serait point à lui. Elle l'entendit. Henriette, penchant déjà la tête pour être embrassée, Henriette se jeta dans ses bras qu'il ouvrait. Il sentit la jolie tête blonde se poser sur son épaule. Il l'embrassa, la serrant de toutes ses forces sur sa poitrine. Un instant, leurs deux cœurs battirent l'un contre l'autre. Et puis, il l'écarta de lui tout doucement, la regarda, et s'enfuit.

Elle demeura à la place de son dernier baiser, inclinée encore.

Madiot qui les guettait, s'était déjà épanoui.

Mais quand il vit Etienne passer devant lui, saisir la poignée de la porte de l'esalier :

A suivre.

UNE ERREUR

C'est une erreur grave que de négliger de faire usage du BAUME RHUMAL quand on a le rhume.

8

LA MEILLEURE POLITIQUE

C'est de soigner son rhume en prenant du BAUME RHUMAL. Partout 25c la bouteille.

90

PAS UN JOUR DE MALADIE

Depuis Trente Ans

RÉSULTAT DE L'USAGE

DES PILULES D'AYER

"Depuis plus de trente ans, les Pilules d'Ayer m'ont conservé la santé, n'ayant jamais été malade pendant tout ce temps. Avant l'âge de vingt ans, je souffrais presque constamment—cela provenant de constipation—de dyspepsie, de maux de tête, de névralgie, de clous et d'autres éruptions. Quand je fus



convaincu que les neuf dixièmes de mes affections provenaient de la constipation, je commençai l'usage des Pilules d'Ayer qui amenèrent les résultats les plus satisfaisants, n'ayant jamais eu une seule maladie qui ait résisté à ce remède. Ma femme qui avait été malade pendant des années prit aussi les Pilules d'Ayer et elle revint promptement à la santé. Les Pilules d'Ayer, prises à temps, empêchent tout danger de maladie."
HENRY WETTSTEIN, Byron, Ill.

Les Pilules d'Ayer

Les plus hautes Récompenses à l'Exposition de Chicago.

Wanted—An Idea Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$1.00 prize offer and list of two hundred inventions wanted.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year in advance. Sent by all news-dealers.

PERTE DE LA VOIX

Après une Sévère Bronchite

GUÉRIE PAR L'USAGE DU

Pectoral-Cerise d'Ayer.

LE CAS D'UN PRÉDICATEUR.

"Il y a trois mois j'ai attrapé un violent rhume qui dégénéra en une attaque sévère de bronchite. Je me mis entre les mains des docteurs et au bout de deux mois je n'avais ressenti aucune amélioration. Je trouvai qu'il m'était très difficile de prêcher et je résolus d'essayer le



Pectoral-Cerise d'Ayer. La première bouteille m'apporta un grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme déplaisant, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente. A tous les ministres du culte souffrant d'affections de la gorge, je recommande le Pectoral-Cerise d'Ayer."—E. M. BRAWLEY, D.D., Sec. de District de la Société Am. Bapt. Publication, Petersburg, Va.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Exposée d'Or à l'Exposition de Chicago